

# HOPITECH 2009

Vichy - 9 Octobre 2009

## MUTUALISATION D'UN POLE LOGISTIQUE



Patrick LE RAY  
Adjoint au Secrétaire Général  
Ingénieur

# Définition du SILGOM

**Syndicat**

**Interhospitalier de**

**Logistique du**

**GOLfe du**

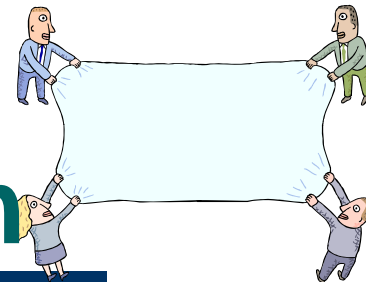
**Morbihan**

Site internet : [www.silgom.fr](http://www.silgom.fr)

Tél : 02 97 61 83 10

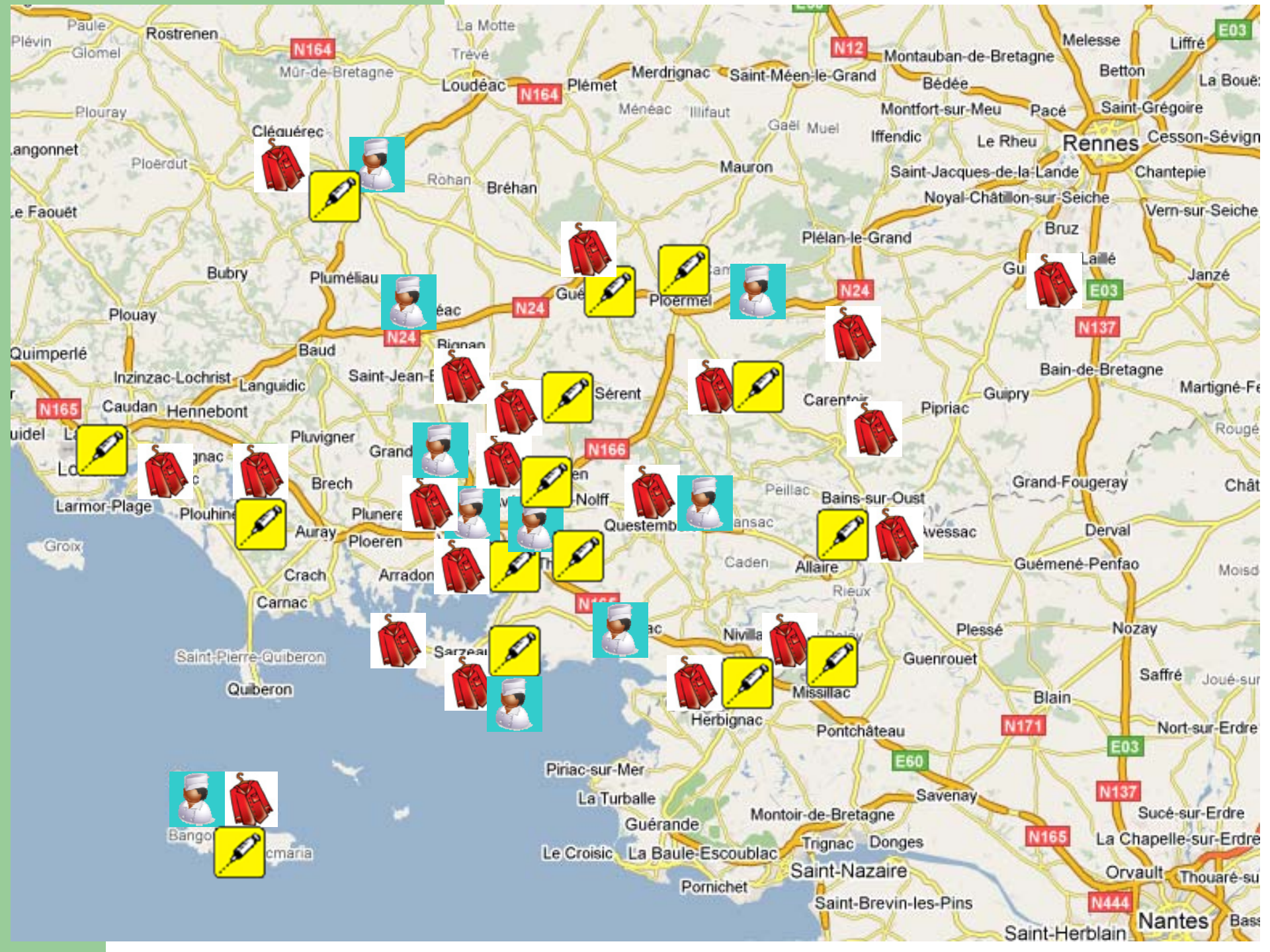
Email : [patrick.leray@silgom.fr](mailto:patrick.leray@silgom.fr)

Fax : 02 97 61 83 11



# Périmètre de l'intervention

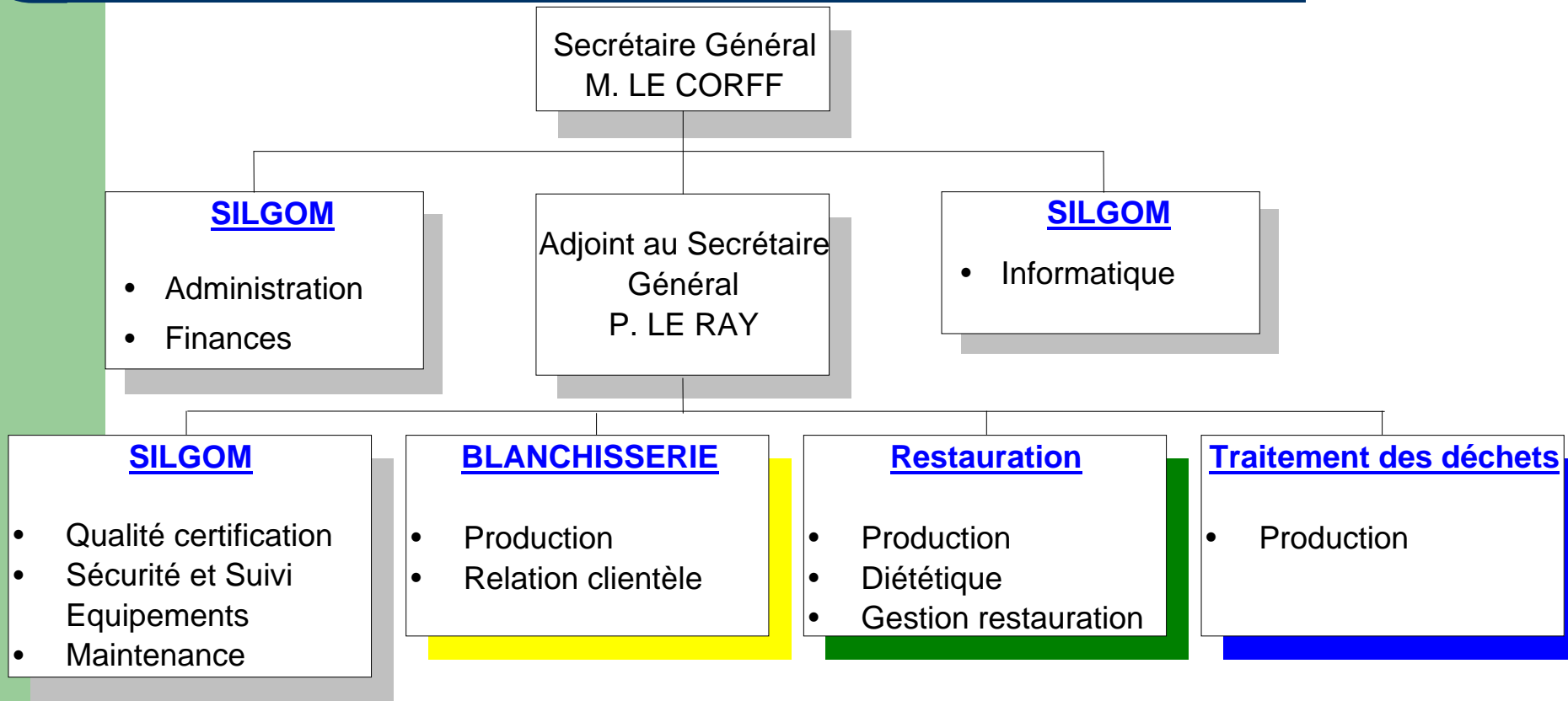
Le SILGOM exerce son activité de blanchisserie, de restauration collective et de traitement des DASRI (**D**échets d'**A**ctivités de **S**oins à **R**isques **I**nfectieux) sur le département du Morbihan (56) au profit des hôpitaux, maisons de retraite et collectivités.



# Historique du SILGOM

Octobre 1985	Création de la blanchisserie
Janvier 2002	Création du SILGOM
Janvier 2006	Intégration Restauration CHBA
Janvier 2007	Intégration Restauration EPSM
Juin 2007	Démarrage Traitement DASRI

# Organigramme du SILGOM



# Statuts du SILGOM

## Objet du syndicat :

Il exerce toute activité intéressant le fonctionnement et le développement du service public hospitalier, telle que prévue à l'article L6132-1 du code de la santé publique (C.S.P.).

Ces activités sont arrêtées par le conseil d'administration qui en définit l'objet et l'étendue.

## Durée du syndicat :

Sa durée est illimitée.

# Statuts du SILGOM

## Le Conseil d'Administration :

### Administrateurs

Avec un bureau préparant les délibérations.

Les représentants désignés par le CA de leur Etablissement :

- 1 → Etablissements de 0 à 250 lits
- 2 → Etablissements de 251 à 750 lits
- 3 → Etablissements de plus de 751 lits

La Direction de l'A.R.H. arrête la liste des membres nommés pour 3 ans.

# Statuts du SILGOM

## Membres consultatifs

- les Directeurs de chacun des établissements adhérents ou leurs représentants,
- le Secrétaire Général du Syndicat Interhospitalier et ses collaborateurs,
- le Comptable du Syndicat Interhospitalier,
- le Directeur de l'A.R.H. ou son représentant.

## Secrétariat

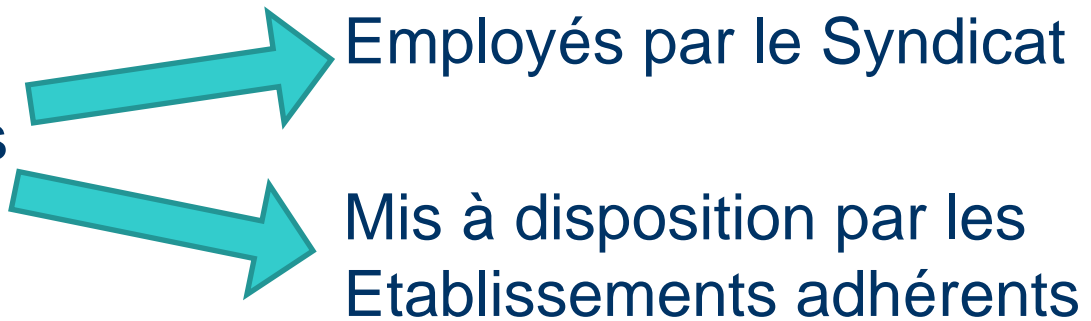
Le Secrétaire Général

## Présidence

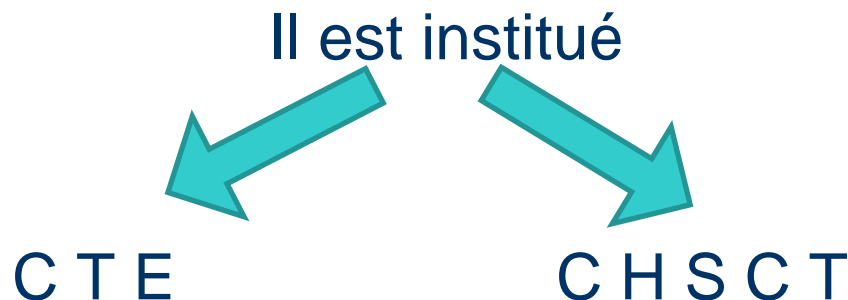
Election au sein des membres du CA durée 3 ans

# Le personnel

Personnels titulaires  
et stagiaires



Le Syndicat peut recruter tous personnels nécessaires à son fonctionnement



# Adhésion, Retrait et Dissolution

Adhésion d'un adhérent

Délibération du CA

Adhérer pour 1 ou plusieurs domaines d'activité

Retrait d'un adhérent

Prévenir 1 an au préalable

Le CA fixe les conditions financières selon lesquelles peut s'opérer le retrait

# Adhésion, Retrait et Dissolution

Exclusion d'un adhérent

Le CA prononce

Le directeur ARH décide

- non paiement des prestations
- non respect des statuts ou délibérations

Les CA de chaque adhérent doit se prononcer

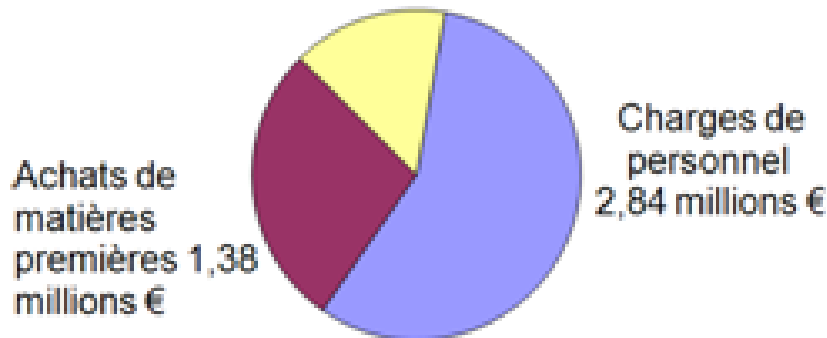
Dissolution

Sur demande de l'ensemble des adhérents

# La blanchisserie

- Nb d'agents : 80
- Nb de clients (Avril 2009) : 30
  - Hôpitaux : 7
  - Maisons de retraite : 11
  - Autres structures : 12
- La démarche qualité : Certification de services
- Budget annuel (2008) : 5 millions d'euros

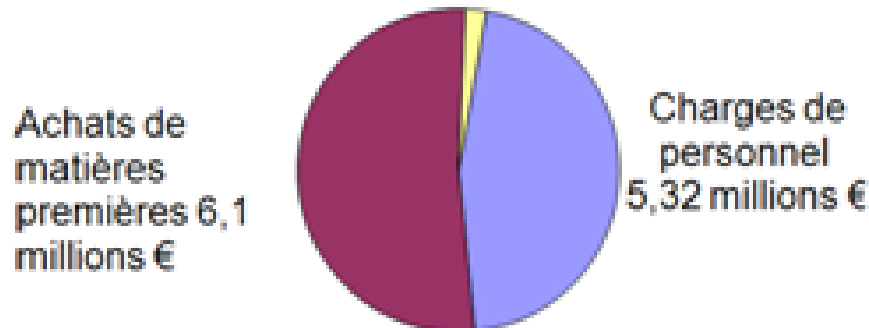
Charges Financières et dotations aux amortissements 0,76 millions €



# La restauration

- Nb d'agents : 145
- Nb de clients (Avril 2009) : 14
  - Hôpitaux : 4
  - Maisons de retraite : 1
  - Autres structures : 9
- La démarche qualité : ISO 22000 (en cours)
- Budget annuel (2008) : 11,6 millions d'euros

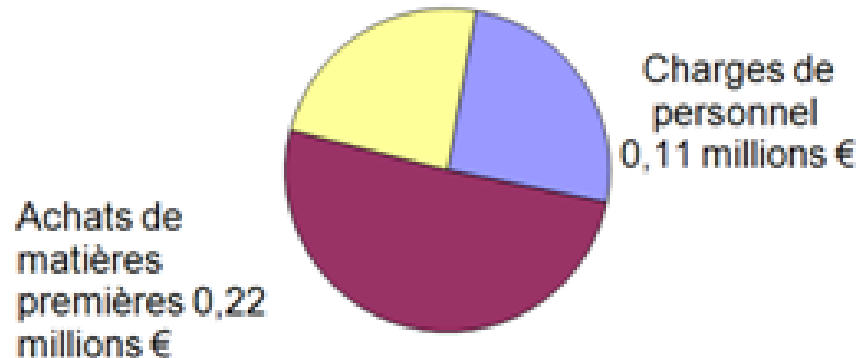
Charges Financières et dotations aux amortissements 0,25 millions €



# Le traitement des déchets

- Nb d'agents : 3
- Nb de clients (Avril 2009) : 19
  - Hôpitaux : 10
  - Maisons de retraite : 5
  - Autres structures : 4
- La démarche qualité : ISO 14001 (en cours)
- Budget annuel (2008) : 0,4 millions d'euros

Charges Financières et dotations  
aux amortissements 0,10 millions €



# Incidences

---

La mise en place du SILGOM entraîne des incidences et des conséquences multiples.

# Gestions des ressources humaines

## ● Préparation au changement

- Mise en place de réunions d'informations et d'entretiens individualisés
  - Mutation vers la nouvelle structure
  - Changement d'affectation de l'agent
    - Accompagnement par un stage de comparaison
    - Formation au nouvel emploi
- Départ de la fonction publique hospitalière
  - ↳ Volontaire – Plan Fonds de modernisation des Etablissements de Santé
  - ↳ Départ en retraite suivant des conditions particulières (3 enfants, carrière longue, ...)
- Mise à disposition dans la nouvelle structure
- Synergie de l'équipe de techniciens de maintenance

# Locaux et matériels

- Achat des locaux et matériels
  - Suivant tableau d'amortissement (matériels)
  - Evaluation par les Services des Domaines (locaux)
  
- Location des locaux dans structures existantes

# Aspects financiers

- Lisibilité des comptes de la structure par branche d'activité
  
- Facturation sous plusieurs modes
  - Repas
  - Articles
  - Denrées épicerie avec taux de majoration pour frais de préparation

# Démarche qualité

- ➔ Partage des expériences
- ➔ Positionnement d'un pôle transversal
- ➔ Relations clients – fournisseurs qui impliquent une plus forte démarche

# Dynamique de gestion

- ➔ Réunions hebdomadaires par métier des équipes d'encadrement
- ➔ Proximité des opérateurs
  - ↳ Réactivité plus forte
- ➔ Dynamique de projet par une responsabilité par métier
- ➔ Objectifs connus et retour des informations sur les éléments de gestion au quotidien, affichage hebdomadaire des résultats
- ➔ Journal interne

# Le SILGOM à ce jour

- **Blanchisserie**

Stabilisation après plusieurs années d'agrandissement et de modernisation d'un outil vieillissant.

- **Traitement des déchets**

Arrêté d'exploitation de 300 tonnes par an en 2007

~~Arrêté~~ → d'exploitation de 900 tonnes par an en 2009

Instruction de passer à 1200 tonnes par an en 2010.

Couverture de prestation sur l'ensemble du département.

- **Restauration**

Construction d'une cuisine neuve (8 000 repas/jour).

PERSPECTIVE VONOMETRIQUE



# Le projet restauration

- Les technologies retenues :
    - Liaison froide
    - Pasteurisation
    - Cuisson de nuit
    - Atelier de Pâtisserie
      - secteur traiteur
      - pâtisserie de régime
    - Cuisine diététique
    - Production de potages en poche de 1.6 litres
    - Production de produits enrichis
    - Fabrication de plats à textures modifiées
      - Mixé
      - Haché fin
    - Stockage par stockeur dynamique
- SILGOM-Mutualisation d'un pôle Logistique

# Le projet restauration

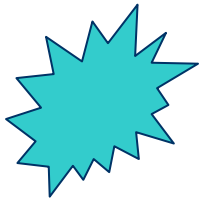
- **HQE** (Haute Qualité Environnementale)
  - Tri des déchets et évacuation à proximité des postes de travail
  - Gestion des énergies (Optimiseur de puissance, ...)
  - Nettoyage avec eau électrolysée
  - Confort de travail (Acoustique, visuel, ...)
  - Choix des matières à la construction pour un vieillissement dans le temps (Béton, inox, ...)
  - Optimisation des surfaces du vestiaire unique avec zone de déshabillage
  - Récupération pour recyclage des barquettes à Usage Unique
  - **Accord de financement par la BEI (Banque Européenne d'Investissement)**

# La loi HPST

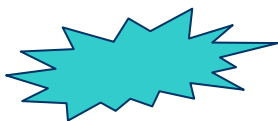
- Adhérents du SILGOM  Membres de la CHT

Le syndicat est conforté sur son territoire  « Filiale de la CHT »

**Il peut démarcher:**



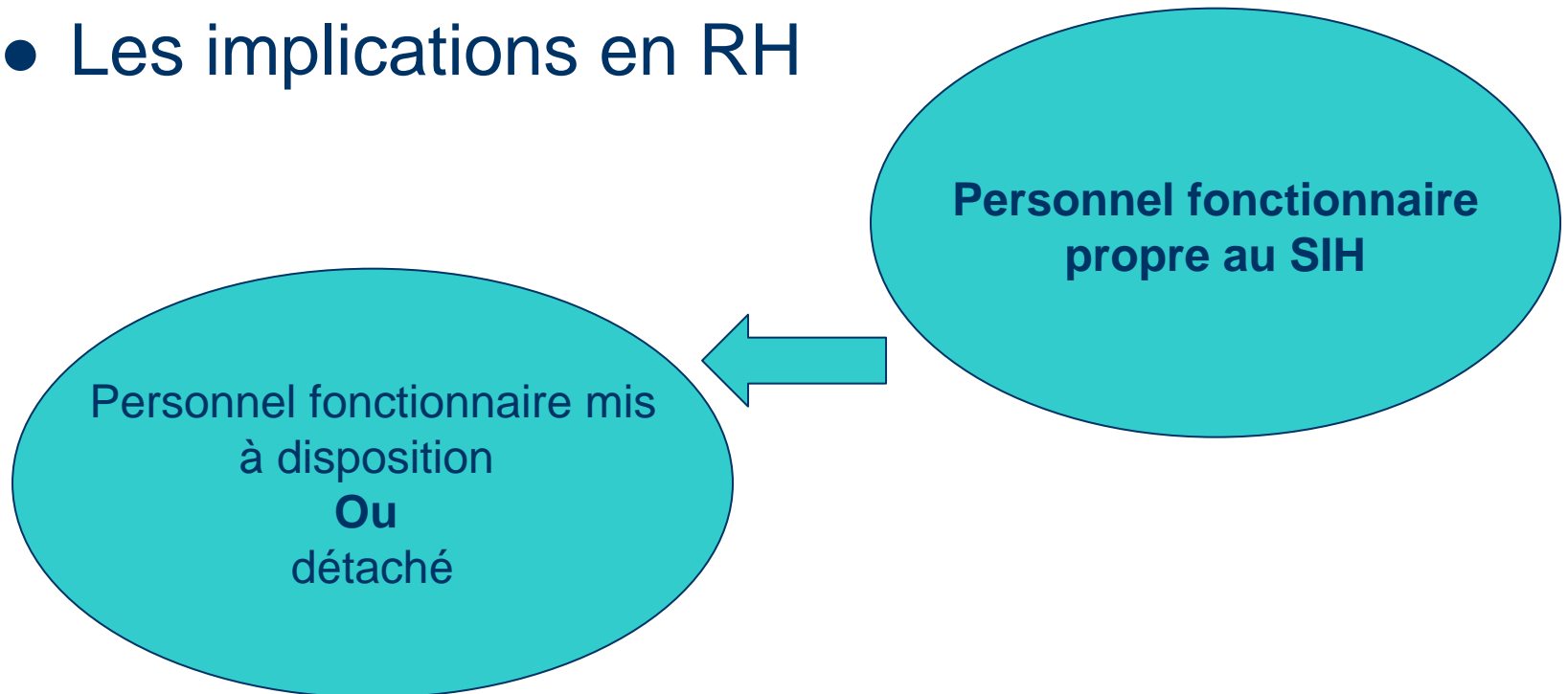
**Des établissements publics**



**Des établissements privés  
non membres à ce jour**

# La loi HPST

- Obligation de se transformer en GIP ou GCS
- Orientation du législateur vers le GCS
- Les implications en RH



# Groupement de Coopération Sanitaire

- Les inconvénients repérés:
  - Le directeur n'est pas le représentant légal
  - Le manque de réactivité pour la gestion des affaires courantes
  - La durée limitée de nomination du représentant légal(administrateur)

# Groupement d'Intérêt Public

- Une structure plus souple
  - Un directeur représentant légal
  - Une convention constitutive plus ouverte

# Les attentes

---

- Textes réglementaires précisant les conditions de transformation en GCS ou GIP

# Conclusion

- La pérennité d'un syndicat comme le SILGOM repose sur sa capacité :
  - à maintenir son niveau d'activité
  - à être force de proposition sur des domaines nouveaux de coopération en logistique
  - à rester compétitif par rapport à l'offre privée sur le plan qualitatif et économique
  - à développer sa démarche qualité et renforcer sa politique d'écoute de la « clientèle »